



Délibération

du bureau syndical

Séance du 18 octobre 2024

Eglise Notre Dame Bonne-Nouvelle de
l'Hôpital-Camfrout

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 09
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 11

Le dix-huit octobre deux mille vingt-quatre, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le onze octobre deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CENTRE :

- Pierrot BELLEGUIC (Kergloff)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur de QUIMPER :

- Hervé HERRY (Ergué-Gabéric) reçu pouvoir de Thomas FEREC

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

Excusés : Secteur du CAP SIZUN : René SOUBEN (Mahalon), Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN : Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) Secteur du PAYS BIGOUDEN : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) Secteur de QUIMPER : Thomas FEREC (Briec), Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Jacques RANNOU (Rosporden)

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Eglise Notre Dame Bonne-Nouvelle de l'Hôpital-Camfrout **Délibération B2024-47**

L'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle, située à Hôpital-Camfrout, est un monument religieux d'importance locale, datant en partie du XVIe siècle, elle est classée monument historique depuis 2016. Son architecture témoigne d'un style gothique breton, typique de la région. L'église a été construite sur un site religieux plus ancien et a subi plusieurs modifications au fil des siècles.

L'église est notamment connue pour son clocher remarquable, ainsi que pour ses vitraux et sculptures en pierre, qui reflètent l'art religieux breton. Elle a longtemps été un lieu de pèlerinage, en particulier pour les marins et les familles de la région, car elle était dédiée à la protection en mer, d'où son nom "Notre-Dame de Bonne Nouvelle".

La commune souhaite rénover et améliorer la mise en lumière existante de l'église. Le projet demandé consiste à rénover les trois projecteurs vétustes et trop énergivores. Actuellement, il y a un projecteur posé en façade devant l'église, et deux projecteurs qui éclairent le clocher.

La puissance de l'installation prévue est de 76 W. Si l'installation fonctionne en même temps que l'éclairage public, la consommation s'élèverait à : 73 kWh/an pour une consommation électrique d'environ 18 euros TTC par an.

L'estimation financière du projet s'élève à environ 4 816 euros HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide une participation financière de 1 500 €.

Le 27 janvier 2025

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC

